



VILLA BAKARRA

Anglet



**Adresse
de prestige**
Lieu de vie par excellence !



VILLA BAKARRA

Au cœur du BAB (Bayonne-Anglet-Biarritz),
Anglet est surnommée la « Petite Californie »
avec ses 11 plages et ses 4,5 km de sable fin.

Entre océan et forêt, Anglet est le paradis des
amateurs de golf, de surf et de grandes randonnées
à pied ou à vélo.

Station balnéaire très prisée, Anglet offre une qualité
de vie à nulle autre pareille en toutes saisons.

Commerces, services, lieux de culture et d'éducation...
tout est présent pour votre bien-être et le **bonheur**
de votre famille toute l'année.

Une ville parfaitement connectée



à pied

- 4 min** ● Centre commercial (supermarché, presse, parfumerie, parapharmacie, pressing, carburant, boulangerie, banque...)
- 6 min** ● 3 arrêts de bus (lignes : 5, 6, 36, 100 et 102)
- 10 min** ● Halles des 5 cantons (produits frais)
- 15 min** ● École élémentaire Justin Larreat



en vélo

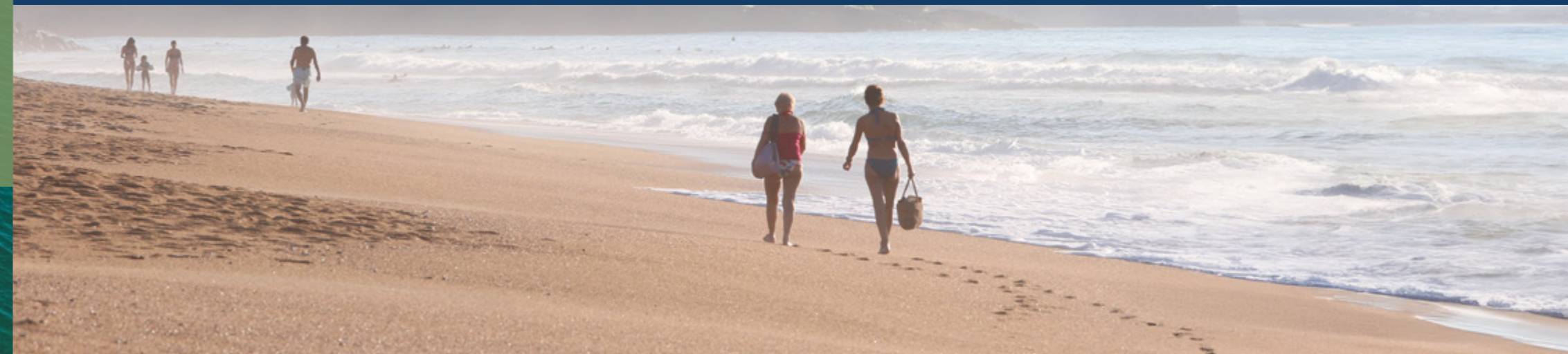
- 3 min** ● Crèche Pomme d'Api et école maternelle Aristide Briand
- 7 min** ● Collège Endarra
- 10 min** ● Plage de la Chambre d'Amour
- Plage de Marinella
- Forêt de Chiberta de 250 ha
- 11 min** ● Lycée André Malraux (Biarritz)



en voiture

- 5 min** ● Centre commercial BAB2 (120 enseignes et restaurants)
- 10 min** ● Plage de la Côte des Basques (Biarritz)
- Marché des Halles de Bayonne et Halles de Biarritz
- Aéroport de Biarritz-Pays Basque
- Gares SNCF de Biarritz ou Bayonne

Source : www.stran.fr / GoogleMaps selon des conditions normales de circulation.





VILLA BAKARRA

Une résidence au style chic
et discret

VILLA BAKARRA se distingue par sa silhouette contemporaine de 2 étages qui s'insère en douceur dans son environnement, sans s'imposer.

Elle vous séduira par son élégance architecturale révélée par des lignes pures rehaussées de blanc ou de gris.

Soucieuse d'un cadre de vie confidentiel, cette réalisation ne compte que 11 appartements et seulement 2 à 4 biens par palier.

VILLA BAKARRA se compose d'un rez-de-chaussée surélevé, garant de votre quiétude et d'un étage complété d'un dernier niveau en attique aux allures de villa sur le toit... Un ruban de verdure ceinture la résidence d'une délicate ambiance végétale offrant des pare-vues naturels qui intimisent les espaces extérieurs.

Propice au calme et à l'esthétique de la résidence, le stationnement automobile et le local vélo s'organisent au sous-sol.





Des appartements
"coup de cœur"
en édition limitée

Résidence principale dans un quartier recherché,
élégant pied-à-terre et investissement patrimonial judicieux,
VILLA BAKARRA satisfait toutes vos attentes.

Au service de votre bien-être,
chaque appartement tire profit de plans optimisés assurant
une parfaite répartition des espaces jour et nuit.
Dotés d'un ou deux extérieurs, la plupart des
logements bénéficient en outre de doubles voire
de triples orientations qui invitent
la lumière naturelle au cœur des intérieurs.

Parfaitement fonctionnels,
**les appartements du studio au 3 pièces
témoignent d'une conception haut de gamme**
avec de beaux volumes et des extérieurs,
terrasses ou loggias, aux dimensions généreuses,
agencés à l'abri des regards.





Confort et raffinement au diapason

Les équipements performants et les prestations soignées vous apportent un confort moderne et participent à l'harmonie durable de votre appartement. Leur sobriété et leur niveau de qualité autorisent toutes vos envies de personnalisation, pour un intérieur à votre image...



VILLA BAKARRA

- Carrelage 60x60 de type grès cérame ou émaillé dans les pièces à vivre et salles de bains
- Parquet en bois contrecollé dans les chambres
- Cloisons renforcées de type Placostyl de 72 mm d'épaisseur
- Peinture blanche finition velours ou mat aux murs et aux plafonds
- Faïence murale sur toute la hauteur au pourtour des douches dans les salles d'eau
- Salles d'eau équipées d'un meuble vasque avec rangements, miroir lumineux et radiateur sèche-serviettes électrique
- Placards aménagés
- Chauffage et production d'eau chaude par chaudière individuelle à condensation
- Alimentation électrique pour la cuisson
- Volets roulants à commande électrique avec centralisation
- Porte palière avec serrure de sûreté 3 points A2P1 étoile
- Contrôle d'accès par Pass Vigik et visiophone
- Stationnement sécurisé en sous-sol
- Ascenseur desservant tous les étages



VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS

AUJOURD'HUI,
CONSTRUIRE UNE CONFIANCE DURABLE
EST PLUS QUE JAMAIS LA BASE
DE TOUTE RELATION

Remettre la confiance au cœur de la relation client
est aujourd'hui notre principale priorité.

Filiale du groupe VINCI, acteur mondial des métiers des concessions et de la construction, VINCI Immobilier compte parmi les acteurs majeurs de l'immobilier en France.

Où que vous soyez, quel que soit votre projet, nos 1 348 collaborateurs conçoivent et réalisent des opérations qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie et de travail, en immobilier tertiaire comme en logements. La maîtrise de l'ensemble de nos métiers et notre capacité d'innovation permanente nous permettent de répondre à vos attentes, en vous apportant des solutions sur-mesure qui anticipent les futures mutations des modes de vie.

ENTRE VOUS ET NOS ÉQUIPES, UN ENGAGEMENT COMMUN

La confiance se mérite, se construit et se vérifie.

Conscients de l'importance de l'achat d'un logement neuf, nous avons fait le choix de bâtir avec vous un lien durable en vous apportant le savoir-faire de nos collaborateurs sur lesquels vous pouvez compter à chaque étape de votre projet d'acquisition.

De la signature du contrat de réservation à la remise des clés, vous bénéficiez d'interlocuteurs responsables et attentifs qui vous assurent à chaque instant un haut niveau de transparence et de confiance.

POUR VOUS, NOUS CRÉONS DE NOUVEAUX ESPACES URBAINS, DYNAMIQUES ET ATTRACTIFS

Acteur local et régional engagé aux côtés de ceux qui, chaque jour, contribuent à façonner le visage des villes et territoires de demain, VINCI Immobilier compte parmi les intervenants économiques majeurs en Nouvelle-Aquitaine avec des réalisations qui sont des références dans la région. Pour vous, la garantie de pouvoir compter sur une réelle proximité.



VILL'AMARINE, Soorts-Hossegor



REFEREN'CIEL, Lormont



Votre logement est certifié NF Habitat, attestant ainsi qu'il répond à des critères de qualité supérieure, contrôlé par un organisme indépendant selon un référentiel exigeant. C'est pour vous, des bénéfices concrets au quotidien, en termes de qualité de vie, de maîtrise des dépenses, de sécurité et de confort. Le choix de cette certification traduit notre engagement dans la qualité de la conception et de la construction de votre logement et du service délivré à l'occupant.



La Réglementation Thermique RT 2012 intègre des exigences en matière de conception, de confort et de consommation d'énergie. Elle favorise la conception et la réalisation de lieux de vie à la fois respectueux de l'environnement mais aussi confortables et économiques pour les futurs occupants.



VOS RENDEZ-VOUS EN 9 ÉTAPES



1 SIGNATURE DE VOTRE
CONTRAT DE RÉSERVATION



2 ACTIVATION DE VOTRE
ESPACE CLIENT EN LIGNE



3 ENVOI DE VOTRE
PROJET AU NOTAIRE



4 SIGNATURE DE VOTRE
ACTE AUTHENTIQUE



5 PERSONNALISATION
DE VOTRE LOGEMENT



6 CHOIX DE VOTRE AMBIANCE
SOLS ET FAÏENCES



7 VISITE DE VOTRE LOGEMENT
À L'ACHÈVEMENT DES
CLOISONS INTÉRIEURES



8 VISITE PRÉ-LIVRAISON



9 VISITE DE LIVRAISON
ET REMISE DES CLÉS

L'ART AU PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

Co-fondateur et signataire de la charte
"1 immeuble, 1 œuvre", VINCI Immobilier
met de l'art dans ses réalisations !

Cet engagement, réalisé sous le haut patronage du Ministère de la Culture, consiste à installer une œuvre d'art dans chaque immeuble d'habitation ou de bureaux, neuf ou rénové.

Qu'elle soit sculpture, peinture, lumière, vidéo ou autre, l'œuvre participe à l'amélioration de la qualité de vie des occupants ou des visiteurs et se laisse contempler par tous, sans distinction.

Tout en soutenant les artistes et la création
contemporaine française, VINCI Immobilier
invite ainsi l'art dans le quotidien et dans la ville.



Sculpture de Sandrine SOURDET
Résidence L'ESSAI à Saint-Médard-en-Jalles



ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL : UNE AMBITION QUI REDESSINE LE PAYSAGE URBAIN

Face aux enjeux environnementaux, VINCI Immobilier prend un engagement fort : réinvestir la ville existante pour mettre fin à l'étalement urbain et préserver les milieux naturels et agricoles de nos territoires. Notre responsabilité consiste aujourd'hui à identifier les espaces urbains obsolètes, à les valoriser, les végétaliser, les faire renaître. En initiant cette transformation nous redessignons des lieux de vie harmonieux dans lesquels la biodiversité prend toute sa place.

Constituer une canopée urbaine protectrice, intégrer des espaces naturels paysagers, favoriser les jardins de pleine terre, densifier le végétal... Notre objectif s'inscrit bien au-delà d'un impératif environnemental, nous faisons le choix de dessiner une ville plus proche de nos envies, de nos usages, de nos besoins ; une ville meilleure, respectueuse de ses habitants et des générations futures.



VILLA BAKARRA

**VOTRE
CONFIANCE
NOUS ENGAGE
DURABLEMENT**

ESPACE DE VENTE
18 ALLÉE PAULMY
64100 BAYONNE

0 800 124 124

Service & appel
gratuits

www.vinci-immobilier.com

VINCI
IMMOBILIER



VINCI Immobilier Grand Ouest - SAS au capital de 10000€ - SIRET 830856 266 00010 - 2 313, boulevard de La Défense - 92000 Nanterre. "VILLA BAKARRA" désigne le nom du programme immobilier développé par VINCI IMMOBILIER. Photos : iStock. Les illustrations contenues dans ce document sont une libre interprétation du projet élaboré par l'artiste. Les caractéristiques présentées ne sont pas définitives et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des contraintes techniques, financières, administratives ou réglementaires imposées à VINCI Immobilier Grand Ouest, notamment lors de l'instruction des autorisations de construire. Les caractéristiques n'entrent pas dans le champ contractuel. Les plans et propositions d'agencement sont figurés à titre d'exemple, les appartements sont vendus et livrés non meublés, les balcons et terrasses non végétalisés. La conception du projet respecte les dispositions de l'article 4 de la loi « Grenelle 1 » du 3 août 2009 relatives à la Réglementation Thermique RT 2012, qui ont pour objectif de limiter la consommation d'énergie primaire des bâtiments neufs à un maximum de 50 kWhEP/m²/an en moyenne. Le label NF Habitat est attribué par l'organisme certificateur Cerqual et l'Afnor. Il certifie l'ensemble de la construction d'un immeuble, dans le cadre d'une VEFA, respecte certains critères liés à la qualité de service et d'exécution. Les résidences bénéficiant de ces certifications sont identifiées par l'indication du (des) label(s) concerné(s). Démarche visant l'obtention du label, validée à l'achèvement de la résidence. (1) Google Maps, sous réserve des conditions de trafic et de météo. Données fournies à titre indicatif, non contractuelles. Architecte : Bernard SIGNORET. Perspectiviste : 2 Pixels. Juillet 2024. Conception : 5 05 73 09 10